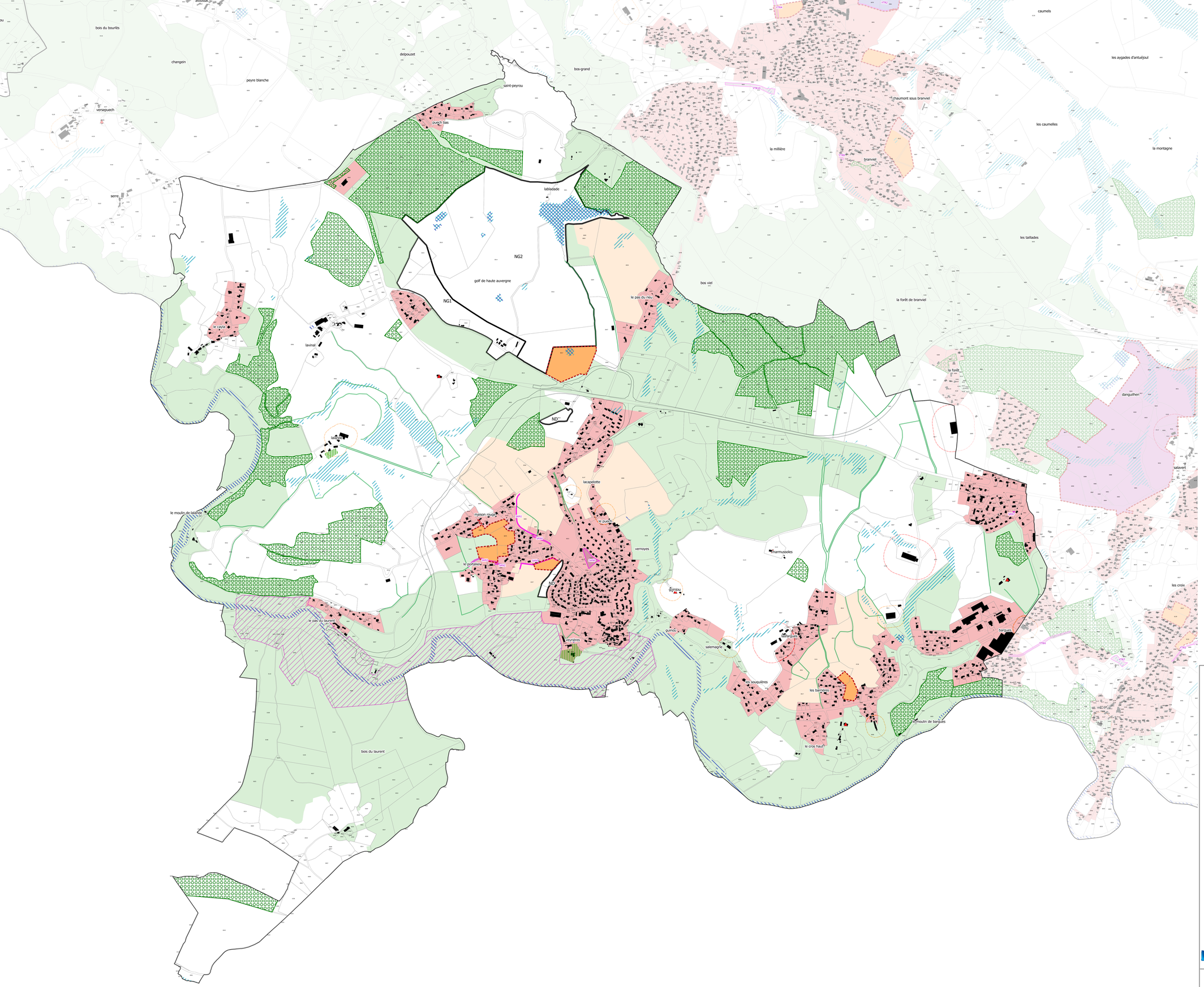

Légende

Zonage
- U
- 1AU
- 2AU
- 1AUE
- 1AUY
- N
- A
- AP
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du CU)

Prescription surfacique
- Espace boisé classé (articles L.113-1 et L.113-2 du CU)
- Emplacement réservé (article L.151-41 du CU)
- Servitude de projet au titre de l'article L.151-41 5° du CU
- Secteur à programme de logement mixité sociale en Zone U et AU
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger (article L.151-23.2)
- Elément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
- Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L151.23-2 du CU)
- Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L151.23 du CU)
- Périmètre d'OAP

Prescription ponctuelle
- Point de vue au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage bâti (article L.151-19 du CU)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (article L.151-11 du CU)

Prescription linéaire
- Haies, alignement d'arbre (article L.151-23 du CU)
- Commercial (article L.151-16 du CU)

Eléments informatifs
- Périmètre de 100m autour des bâtiments agricoles ICPE
- Périmètre de 50m autour des bâtiments agricoles RSD

Description	Nom ER	Bénéficiaire
Aménagement de voirie / desserte	SAN1	Commune de Sansac-de-Marmiesse
Aménagement de voirie / desserte	SAN2	Commune de Sansac-de-Marmiesse
Aménagement de voirie / desserte	SAN3	Commune de Sansac-de-Marmiesse
Aménagement de voirie / desserte	SAN4	Commune de Sansac-de-Marmiesse
Réseaux publics	SAN5	CABA
Extension cimetière et batiment public	SAN6	Commune de Sansac-de-Marmiesse
réservoir de stockage, station de pompage	SAN7	CABA

0 500 1000 m

Sansac-de-Marmiesse

Département du Cantal

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Echelle : 1:7000 ème

Règlement graphique
Plan de zonage règlementaire

Document d'Approbation

N

CITADIA

Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN

Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Mission: PLUi de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Sources: BD TOPO® : Institut National de l'Information Géographique et forestière©
Réalisation: Citadia Conseil© le 20.11.2019